

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses

DPAM L

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. B-27.128

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH

Les actionnaires du compartiment **DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH** (ci-après le « Compartiment ») de **DPAM L** (ci-après la « SICAV »), sont informés que le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé, conformément à l'article 33 des Statuts de la SICAV, de la liquidation du Compartiment à la valeur nette d'inventaire datée du **30 septembre 2024** (la « **Date de liquidation** ») et donc calculée le **1^{er} octobre 2024**.

Cette liquidation est motivée par le montant actuel des actifs sous gestion du Compartiment qui ne permet plus de l'exploiter d'une manière efficiente et la rationalisation de la gamme des compartiments de la SICAV. La décision est également prise dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment.

Le Conseil d'administration a, en outre, décidé de suspendre l'émission des actions du Compartiment (ainsi que la conversion vers ce Compartiment) à dater de la valeur nette d'inventaire du **13 septembre 2024**. Le rachat et la conversion vers d'autres compartiments de la SICAV restent possible jusqu'à la Date de liquidation.

Les actifs sous-jacents du Compartiment seront liquidés dans le meilleur intérêt des actionnaires. Aussi, le cas échéant, le portefeuille du Compartiment pourra être partiellement désinvesti de telle manière à ne plus respecter son objectif, sa politique d'investissement et ses limitations de placement en vue de sa liquidation conformément aux termes du prospectus de la SICAV, c'est-à-dire dans les 5 jours ouvrables avant la Date de liquidation.

En conséquence, et à la Date de liquidation, toutes les actions du Compartiment seront obligatoirement rachetées et les actionnaires du Compartiment recevront le paiement du rachat aussitôt que possible après la Date de liquidation.

Il est porté à la connaissance des actionnaires du Compartiment que le remboursement des actions peut être suspendu pour certains investisseurs jusqu'à ce que l'Agent de Transfert de la SICAV ait reçu de chacun de ces investisseurs la documentation requise en vue de la mise à jour obligatoire de l'identification dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

Les frais relatifs à la liquidation du Compartiment ont été provisionnés.

Le produit de la liquidation qui ne peut pas être distribué aux actionnaires ou ayants droit lors de la clôture de la liquidation du Compartiment seront déposés auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg pour le compte de leurs bénéficiaires jusqu'à la fin de la prescription légale.

Codes ISIN concernés :

Classe	ISIN	Active / Non active
V	LU0966594409	Non active
W	LU0966594581	Active

Le prospectus de la SICAV est disponible gratuitement au siège social de celle-ci.

Le Conseil d'Administration.